

CONSEIL MUNICIPAL DE MARIGNY 19 février 2015

SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA CAN

Il est accepté par le conseil municipal. Il permettra d'économiser sur les services communs d'expertise juridique, de gestion administrative (appel d'offres, suivi des travaux), d'assainissement, d'achat de produits d'entretien, de communication, de mise à disposition de matériel et d'archivage. Le conseil fait remarquer que la mutualisation pourrait être réciproque.

URBANISME

Le conseil n'utilisera pas son droit de préemption pour 2 transactions immobilières à La Blotière.

AMENAGEMENT PROPRIETE LARGEAU

Le Maire présente au conseil la proposition de mission de maîtrise d'œuvre concernant cet aménagement, établie par le cabinet BRG Ingénierie de Lezay. La mission porte sur la requalification et la valorisation du centre bourg à proximité de la mairie et de l'église.

Au vu du dossier présenté par le Cabinet BRG Ingénierie et de l'estimatif de la dépense, le conseil décide de confier à cette société :

- La réalisation de ce programme
- La maîtrise d'œuvre et le suivi de chantier

Le montant total des honoraires s'élève à 16 550 € HT, répartis de la façon suivante :

- 11 275 € HT pour la SARL BRG Ingénierie pour la partie études et élaboration du dossier
- 5 275 € HT pour Mr Cédric PAUMIER, paysagiste DPLG

Des subventions auprès du Conseil Général, de l'Etat et du Conseil Régional seront demandées.

ACCESSIBILITE ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Une étude établie par le PACT 79 d'un montant de 6 384 € TTC est acceptée par le conseil municipal. Elle concerne l'accessibilité et l'Ad'Ap pour les ERP :

- bâtiments communaux et scolaires
- locaux commerciaux

Une commission a été créée.

TERRAIN MULTI SPORTS

Son coût est estimé à 120 960 € TTC. Une subvention de 25 000 € de l'Etat (DETR) est acceptée. Une autre demande, d'un montant de 50 000 € est effectuée auprès du Conseil Régional dans le cadre du FRIL. La première tranche consistera en l'aménagement de la plateforme, suivront l'aire de jeux, les équipements ludiques pour enfants et le skate-park. Les travaux pourraient commencer début mai.

AMENAGEMENT VILLAGE DU GRAND MAUDUIT

Les travaux de VRD ont été attribués à l'entreprise SGTP RACAUD, de Vernoux en Gâtine.

Montant du marché : 177 394,90 € HT, soit 212 873,88 € TTC.

Le conseil municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre à la SARL GEO 3D de Niort. Le coût pour la commune s'élève à 14 800 € TTC.

Un courrier sera fait aux habitants pour les informer des travaux.

PHOTOVOLTAÏQUE RESTAURANT SCOLAIRE

La surface retenue est de 106m². Le conseil autorise le maire à lancer l'appel d'offre et à effectuer une demande de subvention auprès du conseil régional dans le cadre du FREE.

QUESTIONS DIVERSES

- La MIPE (mission d'insertion pour l'emploi) propose ses services pour la construction de murs en pierres. Un devis va être demandé.

- Association Biodiversité : la fête aura lieu le 12 septembre prochain dans le champ jouxtant l'école, le conseil donne son accord pour la plantation des pommes de terre sur une surface de 375m². Une autorisation sera également demandée au directeur de l'école.

- Restaurant scolaire, sécurité des aliments : la convention avec le LASAT (laboratoire d'analyses Sèvres Atlantique) est reconduit.
- Mémorial de Mazières en Gâtine : un mémorial va être édifié sur la commune de Mazières en Gâtine pour les défunts d'Algérie, d'Indochine et d'Afrique du Nord. Des fonds ont déjà été votés par diverses associations. Afin de mener ce dossier à terme, le Président sollicite la commune. Le conseil émet un avis favorable pour la somme de 200 €.
- Le Maire informe le conseil des courriers émanant de 2 habitants de Péré concernant la vitesse excessive dans le virage en face le château. S'agissant d'une route départementale, des renseignements seront demandés au Conseil Général.
- Le lave-vaisselle du restaurant scolaire est en panne, coût de la réparation effectuée par les Ets Cesbron de Niort 1 118 €.
- Plan de sauvegarde communal (PCS) : à rédiger à la demande de la Préfecture, un groupe de travail a été composé.
- Blason de Marigny : une personne passionnée par la réalisation de blason propose à la commune de réaliser gratuitement une ébauche à partir de l'histoire, des légendes et des activités économiques. Le conseil accepte une première ébauche.
- Site Internet : la modification du site internet arrive à son terme. Il sera bientôt en ligne avec son nouveau look. Les associations seront invitées à l'alimenter après une petite formation.